

1 Identification du produit et de la société

1.1 Identification de la substance ou du mélange

Préparation d'enzymes microbiennes préparées par fermentation, extraction, séparation, concentration, filtration, stabilisation, séchage par pulvérisation et formulation. Les enzymes fonctionnent généralement comme des biocatalyseurs pour effectuer des réactions spécifiques dans des conditions de réaction normales. La préparation enzymatique décrite ici provoque une dégradation des β -glucanes.

N° article
2243x

Dénomination commerciale
EneZyme® VISCO

1.2 Utilisation de la substance ou du mélange

Usage professionnel : Se reporter à la fiche technique.

Usage privé : Non applicable.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

1.3.1 Identification de l'entreprise/compagnie

Erbslöh Geisenheim GmbH
Erbslöhstraße 1 - D-65366 Geisenheim - Germany
Tél : +49 (0) 6722 708-0

1.3.2 Distributeur France

Erbslöh S.A.S.
P.A.E. La Baume - 34290 Servian - France
Tél : +33 (0)4 67 39 29 70

1.4 Numéros d'appel d'urgence France

ORFILA : 01 45 42 59 59

Secours d'urgence : 112

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon règlement (CE) N° 1272/2008

Sensibilisation respiratoire / Catégorie 1 / Danger / H334

2.2 Eléments d'étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Pictogramme(s)



(SGH08)

Avertissement

DANGER

Mentions de dangers

H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Conseils de prudence

P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P342 + P313 : En cas de symptômes respiratoires : consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

L'inhalation d'aérosols enzymatiques, pouvant résulter d'une mauvaise manipulation, peut entraîner une sensibilisation et entraîner des réactions allergiques chez les personnes sensibilisées. Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

3 Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substance

Non applicable

3.2 Mélange

Composition : Préparation enzymatique liquide stabilisée au glycérol et/ou chlorure de potassium (composants alimentaires).

Synonyme(s) : Glucane β -glucosidase

Composant(s) classifié(s) selon le règlement (CE) N° 1272/2008 :

Nom	N° CAS	N° EINECS	N°UIB	Classification (*) R(CE) N° 1272/2008
β -glucanase	62213-14-3	263-462-4	3.2.1.6	Resp. Sens. 1, H334

(*) Libellé des classes et phrases de danger : voir section 16

Limite d'exposition sur le lieu de travail selon R(CE) n° 1272/2008 : Non applicable, pas de valeur pour cette substance.

Date d'impression	Version:	Date / par:	Page
11.08.2021	002	08/2021 / RL	1 / 4 (enerzyme_visco-sds-french-erbsloeh-20210811-002)

4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Aucune toxicité aiguë connue, mais en cas d'exposition aux aérosols de la solution enzymatique, des problèmes respiratoires et des réactions allergiques peuvent survenir chez les personnes sensibles. Le contact prolongé de la solution enzymatique avec la peau, peut provoquer des irritations.

En cas d'inhalation

L'inhalation répétée d'aérosol enzymatique, par suite d'une mauvaise manipulation, peut provoquer des réactions allergiques, y compris une bronchite asthmatique, chez les personnes sensibles. Amener le sujet à l'air frais. Faire boire de l'eau. Consulter un médecin en cas de difficulté respiratoire.

En cas de contact avec les yeux

Enlever les verres de contact. Rincer abondamment à l'eau en écartant les paupières. Consulter un spécialiste.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact prolongé ou fréquent avec la peau, des symptômes d'irritation ne sont pas exclus. Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin si irritations.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et faire boire de l'eau si victime consciente. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

Autoprotection

Penser à se protéger avant de porter secours.

5 Lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction adéquats

Tous les agents d'extinction peuvent être utilisés.

5.2 Moyens d'extinction à proscrire

Tenir compte des risques liés à l'environnement de la zone d'incendie.

5.3 Dangers particuliers

Possibilité de dégagement d'oxydes de carbone en cas de combustion.

5.4 Mesures de protection en cas d'intervention

Ne pas laisser se déverser l'eau d'extinction contaminée dans le milieu naturel ou les égouts.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers : Utiliser un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection adapté à l'environnement de la zone d'incendie.

6 Mesures en cas de fuite accidentelle

6.1 Précautions individuelles et collectives

Evacuer la zone contaminée. Éviter la formation d'aérosols.

Utiliser un équipement de protection adéquat (voir section 8) et porter un appareil respiratoire autonome.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le déversement du produit dans le milieu naturel et les égouts.

Si le produit s'est répandu dans le milieu naturel ou le réseau des eaux usées, prévenir les autorités compétentes.

6.3 Méthode de nettoyage

Récupérer le produit à l'aide d'un produit absorbant inerte (perlite, sable, sciure) dans un conteneur adéquat. Rincer le résidu abondamment à l'eau chaude.

6.4 Autres informations

Voir sections 7, 8 et 13.

7 Manipulation et stockage

7.1 Manipulation

Assurer une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Éviter la formation d'aérosols.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Utiliser l'équipement de protection approprié à ce produit (voir section 8).

Ne pas manger, ni boire ni fumer sur le lieu de travail.

Prévoir un dispositif de rince-œil et une douche de sécurité à proximité du poste de travail.

Conseils sur la protection contre l'incendie et les explosions

Produit non inflammable. Prendre toutes les mesures de protection contre le feu et les explosions dans la zone de travail.

7.2 Stockage

Entreposer les récipients d'origine hermétiquement fermés dans un local frais (5 à 15°C), sec et bien aéré.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir fiche technique.

Date d'impression	Version:	Date / par:	Page
11.08.2021	002	08/2021 / RL	2 / 4 (enerzyme_visco-sds-french-erbsloeh-20210811-002)

8 Contrôle de l'exposition et mesures de protection

8.1 Limite d'exposition sur le poste de travail

Limite d'exposition professionnelle : Non disponible.

8.2 Contrôles d'exposition

a) Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration/ventilation suffisante sur le poste de travail.

Se laver les mains avant et après manipulation.

b) Protection respiratoire

Porter un masque de protection (P3).

c) Protection des mains

Gants de protection (caoutchouc, PVC, néoprène).

d) Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Eviter le port de lentilles de contact.

e) Protection du corps

Porter un vêtement de protection adapté aux conditions du lieu de travail.

f) Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir sections 6 et 7.

9 Caractéristiques physiques et chimiques

9.1 Aspect

Etat physique : Liquide brun

Odeur : Caractéristique

9.2 Informations importantes pour la santé, la sécurité et l'environnement

Densité (20°C) : 1,0 - 1,10

pH (à 20°C) : 3,5 - 4,5

Point de fusion : Non applicable

Température d'ébullition : Non disponible

Auto-inflammation : Non auto-inflammable

Danger d'explosion : Non disponible

Solubilité dans l'eau : Soluble

10 Stabilité et Réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions normales d'utilisation. Perte d'activité enzymatique possible si stockage > 10°C, conserver au froid.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse dans les conditions normales d'emploi.

10.4 Conditions à éviter

Stocker à l'abri de la chaleur.

10.5 Matières incompatibles

Non disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Non disponible.

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non classé.

Corrosion/irritation cutanée

En cas de contact cutané prolongé ou répété, possibilité de symptômes d'irritation.

Corrosion/irritation oculaire

Irritation possible en cas de contact.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

En cas d'inhalation répétée, risque de réactions allergiques ou de bronchites asthmatiques chez les sujets sensibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé.

Cancérogénicité

Non classé.

Toxicité pour la reproduction

Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Pas de donnée disponible.

Date d'impression	Version:	Date / par:	Page
11.08.2021	002	08/2021 / RL	3 / 4 (enerzyme_visco-sds-french-erbsloeh-20210811-002)

12 Informations écologiques

12.1 Ecotoxicité

Selon l'état de nos connaissances, le produit ne présente pas de toxicité avérée pour l'environnement.

12.2 Mobilité

Pas de donnée disponible.

12.3 Persistance et dégradabilité

Produit biodégradable.

12.4 Potentiel de bioaccumulation

Pas de donnée disponible.

12.5 Evaluations PBT et vPvB

Cette substance ne répond pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Bien que sans danger pour l'environnement, éviter l'épandage du produit dans le milieu naturel.

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Traitement des déchets

Le produit doit être évacués et traités selon les réglementations nationales et locales en vigueur.

13.2 Traitement des emballages

Les emballages contaminés doivent être évacués et traités selon les réglementations nationales et locales en vigueur.

14 Informations relatives au transport

14.1 Transport terrestre (ADR/RID)

Non classé comme matière dangereuse par la réglementation.

14.2 Transport maritime (IMDG) / Transport fluvial (ADNR)

Non classé comme matière dangereuse par la réglementation.

14.3 Transport aérien (IATA)

Non classé comme matière dangereuse par la réglementation.

15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au /mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) 1272/2008

Applicable. Voir section 2.

Classification SGH

Matière dangereuse selon le SGH.

Règlements nationaux (Allemagne)

Classe de danger pour l'eau (WGK) : nwg (substance non polluante pour l'eau).

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Pas d'évaluation de sécurité chimique réalisée pour ces produits.

16 Autres informations

16.1 Indications de modification

Aucune.

16.2 Libellé des classes et des phrases de danger figurant à la section 3

H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Resp. Sens. 1 : Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1.

16.3 Informations complémentaires

Pour plus d'informations concernant l'utilisation et les caractéristiques techniques de ce produit, consulter les fiches d'emploi et de spécifications disponibles sur notre site internet.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Elle ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.

Les renseignements que contient cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque le produit est employé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

L'énumération des textes législatifs, réglementaires et administratifs, faite dans cette fiche, ne peut être considérée comme exhaustive. Il appartient au destinataire du produit de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Le destinataire du produit doit également porter à la connaissance des personnes qui peuvent entrer en contact avec le produit (emploi, stockage, nettoyage des emballages, interventions diverses) toutes les informations nécessaires à la sécurité du travail, à la protection de la santé et de l'environnement, en leur transmettant cette fiche de données de sécurité.

Date d'impression	Version:	Date / par:	Page
11.08.2021	002	08/2021 / RL	4 / 4 (enerzyme_visco-sds-french-erbsloeh-20210811-002)